

EXPLICATION – 5^e secondaire PEI

Pour faire suite à des interrogations de certains parents, nous vous transmettons une explication concernant la sanction officielle de l'IB.

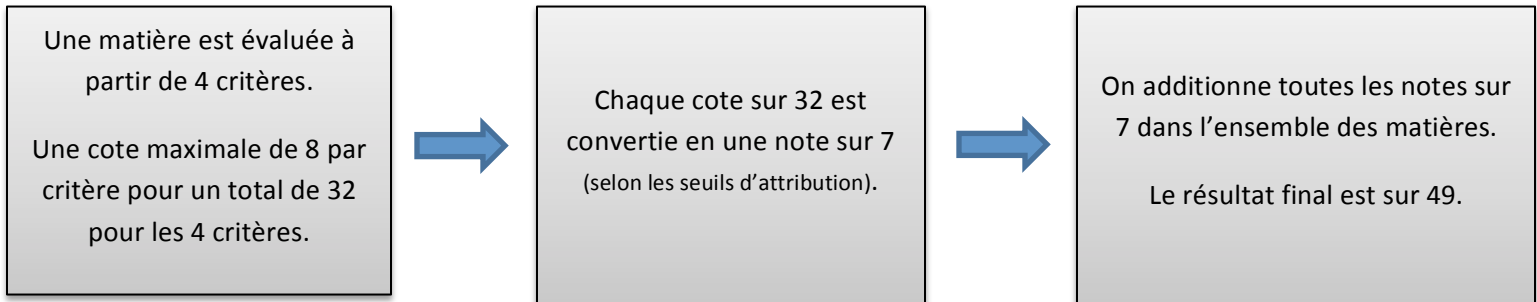
1. Toutes les matières sont évaluées à partir de **4** critères. L'enseignant attribue une **cote de 1 à 8** pour chaque critère. Pour l'ensemble des critères d'une même matière, la cote maximale est de **32**.
2. **Cette cote obtenue est convertie** en note finale selon les seuils d'attribution suivants :

Seuils d'attribution	Note finale
1-5	1
6-9	2
10-14	3
15-18	4
19-23	5
24-27	6
28-32	7

3. Pour être admissible au certificat de l'IB, l'élève doit, entre autres, obtenir une **note sur 7 pour chacune des matières suivantes** : mathématiques, français, anglais, sciences, monde contemporain, arts¹ ainsi que le projet personnel.
4. Enfin, ces 7 notes sont additionnées pour obtenir le résultat final.
 - ✓ Le cumul maximal est de **49**.
 - ✓ La note minimale de passation pour le certificat est de **28/49**.
 - ✓ Toutefois, l'élève doit obtenir une note minimale de 3 sur 7 pour le projet personnel.
 - ✓ De plus, l'élève pourra obtenir une note de 2 sur 7 dans une seule matière.

¹ Choix de l'école

EXPLICATION – 5^e secondaire PEI



EXEMPLE

Matières	Cote sur 32	Conversion en note finale selon les seuils d'attribution
Français	29	7
Anglais	20	5
Mathématiques	22	5
Sciences	26	6
Monde contemporain	30	7
Arts	24	6
Projet personnel	24	6
RÉSULTAT FINAL		42 SUR 49